

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le 29 mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Pauline CURTAN, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM CURTAN Pauline, VALGALIER Benoît, AUENER Blanche, VIDAL Philippe, CAMBON Cindy, DURAND Eric, RAYMOND-MARTINEZ Clémentine, QUEVAL Alexis, SALANOVA Eugénie, VANQUATEM Fabrice, DEDENYS Alain, SALZE Angélique, LEBOEUF Anaïs, BORSKI Xavier.

Etaient excusés : SCHAEFFER Aude

Etaient absents :

Ont donné procuration : SCHAEFFER Aude donne pouvoir à SALANOVA Eugénie

Date de la convocation : 24/03/2026

Secrétaire de séance : RAYMOND-MARTINEZ Clémentine

En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Pour	15
Contre	
Abstention	

Objet : Détermination du nombre d'adjoints
N° DEL 20260329-04

Madame la Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Dans le respect de ces conditions, elle propose la création de quatre postes d'adjoints.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE**, de créer quatre postes d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Madame La Maire :

Pauline CURTAN.

